

L'ASSOCIATION LES CENT PIEDS
EN COLLABORATION AVEC
LE COMITÉ DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DE LA REUNION
Vous propose un

BREVET AUDAX de 25 KM à SAINT PIERRE
SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025

☐ **DÉPART ET ARRIVÉE :** Parking Ravine Blanche à côté du restaurant VAPIANO
Rendez-vous : 16h30 Départ : 17h00 Arrivée : 22h00

☐ **RÈGLEMENT:**

- Les participants sont tenus de se conformer au code de la route, aux arrêtés réglementant la circulation, aux injonctions des services de police et de gendarmerie ainsi qu'aux instructions et consignes des organisateurs. En cas d'accident dont ils seraient les auteurs, leur responsabilité pourrait être engagée.

Pour des raisons de sécurité ou du respect du règlement de l'Union des Audax Français, le capitaine de route peut inviter un marcheur à interrompre sa participation en cas de retard ou de souci de santé.

- *Le port d'un gilet ou d'un harnais fluorescent ainsi que d'une lampe frontale est obligatoire pour les brevets de nuit.
Le port d'un gilet jaune fluo ou du tee-shirt orange des cent pieds est obligatoire pour les brevets de jours.*

- *Un gobelet pliable est indispensable pour les ravitaillements en boisson durant les pauses*

☐ **ENGAGEMENT** en espèce, chèque ou virement à l'ordre des cent pieds

3 euros pour les adhérents Cent Pieds 5 euros pour les autres clubs

Les Boissons au moment des pauses et l'assistance sur le parcours.

Les frais d' homologation du brevet.

Le grignotage au moment des pauses est à la charge des participants.

☐ **RENSEIGNEMENT**

Capitaine de route Durand Eugène Tél 0692683230

Courriel : audaxlescentpieds@orange.fr

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS Jeudi 6 Novembre 2025



NOM Prénom : Date de naissance : / / Sexe :

Adresse :

Email..... Téléphone :

N° de licence FFRP:

Adhérent Cent Pieds ☐

Autre club ☐ Précisez.....

A

le

Signature :

Bulletin et règlements adressés à Les Cent Pieds – 107 Rue des Poinsetias – 97430 LE TAMPON

Ne pas Jeter sur la Voie publique